

Les conseils du médecin : les soins de la peau

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **2 (1972)**

Heft 5

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

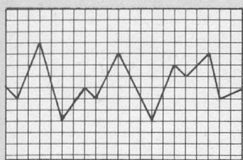
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LES CONSEILS DU MEDECIN

Les soins de la peau

L'entretien du revêtement cutané du corps ne doit pas être considéré comme une préoccupation mineure réservée à certaines femmes coquettes, surtout dans la période que l'on appelle Troisième Age. Il existe toute une série d'affections de la peau qui, si elles ne sont pas soignées rapidement, peuvent dégénérer en affection grave. Il faut tout d'abord insister sur la nécessité d'un nettoyage quotidien de tout le revêtement cutané, soit par la douche, soit par le bain, au cours desquels on emploiera un savon acide. En effet, dans les replis cutanés les microbes prolifèrent et entraînent des affections traînantes et désagréables. De plus, toute excroissance de chair, surtout si elle est pigmentée, doit amener à consulter un médecin, car elle peut être le départ de dégénérescence cancéreuse. Cependant il faut savoir que l'âge entraîne automatiquement l'apparition de taches brunes sur tout ou partie du corps. Si les taches ne sont pas surélevées et ne donnent pas lieu à des démangeaisons, il faut les ignorer: c'est un phénomène naturel.

De plus, il existe sous la peau des muscles superficiels qui aident à maintenir la peau relativement tendue, et en prenant de l'âge, on a tendance à prendre moins d'exercice, donc à avoir la peau moins tendue. On a donc intérêt, après un certain âge, de se faire faire des massages de façon à donner un tonus normal à ces muscles superficiels. En plus de ces muscles, il existe une couche de graisse sous la peau qui aide à tendre cette dernière. C'est dire que toute cure d'amaigrissement intempestive favorise l'apparition des rides.

Si le problème des rides ne touche guère les personnes du sexe masculin, il intéresse les femmes au premier chef. Il faut dire d'emblée qu'il n'existe aucun traitement médical capable de soigner les rides. Et cependant, une publicité tapageuse tente de faire croire à l'apparition régulière d'un remède miracle. Mais aucun résultat valable ne doit en être attendu. Le seul traitement possible, mais pas toujours conseillé, est le traitement chirurgical qui vise à retendre la peau par des interventions qui ne doivent être effectuées que par des chirurgiens entraînés. Les résultats sont généralement bons, mais d'une durée limitée. Il est fortement déconseillé d'employer sur une peau ridée et détendue les cosmétiques qui, tous, à plus ou moins longue échéance, jouent un rôle agressant pour la peau. On peut, pour éviter l'accen-

tuation ou l'apparition de rides, essayer d'utiliser des crèmes à base de vitamine A, à la seule condition de bien nettoyer la peau le lendemain avec un savon acide. De cette manière on ne laisse pas de matière grasse à l'intérieur des pores de la peau, ce qui favoriserait au contraire la multiplication des rides. L'emploi de laits démaquillants tous les jours est fortement déconseillé. Ils ne dégraissent pas la peau.

Quoi qu'il en soit, il faut savoir que l'apparition des rides est un phénomène irréversible et naturel. Il vaut mieux s'adapter à ses rides que de vouloir les supprimer.

D^r P.L.

Le docteur répond

« *Ma tante, 75 ans, se fait du souci au sujet de ses urines qui sont claires comme de l'eau. Ici et là elles sont un rien plus foncé pendant la journée, et parfois, le matin, on observe de l'écume blanche. Pas de douleurs dans les reins. Elle a bon appétit, mais souffre de rhumatismes articulaires.* » A.B.D.

Des urines de couleur claire ne sont en rien inquiétantes. Ce qu'il faudrait savoir, c'est la quantité émise en 24 heures. Si elle se situe entre 750 cc et 1500 cc, c'est normal. Si elle est différente, il faut les faire analyser.

« *J'ai une décalcification du dos et un peu d'arthrose lombaire. Puis-je boire un verre de vin à midi? Je bois du café Pionier (racines et céréales). La décalcification est-elle guérissable?* » J.R. Le Locle.

La décalcification est une affection contre laquelle il est possible d'agir. Le traitement que vous suivez en est une preuve. Il comprend un apport supplémentaire de calcium, ainsi qu'un médicament aidant la fixation de ce calcium (le dianabol, dans votre cas). Peut-être pourrait-on aussi vous ordonner un peu de phosphore, car le calcium n'est bien assimilé qu'en présence d'un certain équilibre entre calcium et phosphore. La culture physique est importante pour aider les os à garder leur structure et emmagasiner le calcium, ainsi que de petites doses de certaines vitamines.

Quant à votre régime alimentaire, il semble parfaitement adéquat, et un verre de vin à midi n'a jamais nui à personne, s'il ne s'agit vraiment que d'UN verre!

« *Mon mari, âgé de 79 ans, a chaque hiver ou en automne sa bronchite chronique. Quel traitement pouvez-vous conseiller, et y a-t-il des vaccins contre la bronchite?* » Mme J.L. à C.

Votre mari a raison de se faire vacciner contre la grippe chaque hiver. Il devrait y ajouter à l'automne et au printemps une série de douze vaccinations avec « le vaccin contre les complications bronchiques » de l'Institut Pasteur. Il devrait aussi suivre des cures discontinues avec des antibiotiques différents à chaque fois (dix jours par mois de tetracycline, de sulfamides, de chloramphenicol, etc). Le tout associé à des fluidifiants bronchiques. Il ne devrait plus faire de poussées bronchiques au bout d'une année. L'application d'un tel traitement nécessite la surveillance régulière du médecin de famille.